



Conseil Municipal des Jeunes



**Partage tes projets
pour ton village !**

Candidature à déposer
1/ en mairie en papier
jusqu'au mercredi 28 mai 12h00
ou
2/ par mail jusqu'au jeudi 29 mai
accueil@mairie-fleurieux.fr

**Les affiches de campagne des candidats
sont exposées à la médiathèque**

**Retrait des cartes
d'électeurs en mairie
jusqu'au vendredi 13 juin**

Pour candidater et/ou voter au CMJ, c'est simple :

- Tu dois être domicilié.e à Fleurieux-sur-l'Arbresle
- Tu dois être scolarisé.e en classe de CM1, CM2, 6e ou 5e à la rentrée de septembre 2024
- Tu dois retirer ta carte d'électeur/électrice à la mairie avant le vendredi 16 mai 2025

Rappel du calendrier :

- Retrait des cartes électorales en mairie jusqu'au vendredi 13 juin 2025
- Campagne électorale : du vendredi 30 mai au vendredi 13 juin 2025
- Elections : samedi 14 juin 2025 de 9h00 à 12h30
- 1ere réunion du CMJ : samedi 21 juin de 9h00 à 10h30

Retrouve toutes les informations sur le site de la mairie : www.fleurieuxsurlarbresle.fr